

Quand devez-vous faire une demande de formulaire PDU1?

Lorsque vous voulez prétendre à des prestations de chômage dans votre pays de résidence (en dehors de la Suisse).

A quoi sert le formulaire PDU1?

Il permet d'établir votre droit au chômage dans votre pays de résidence en tenant compte des périodes de cotisations que vous avez réalisées en Suisse.

Quels documents devez-vous fournir pour obtenir le formulaire PDU1 ?

Les pièces suivantes sont nécessaires pour chaque employeur sur les trois dernières années :

- Formulaire « Attestation de l'employeur internationale », original, signé et tamponné**
- Copie du contrat de travail**
- En cas d'emploi intérimaire, historique des missions**
- Copie de la lettre de résiliation**
- Copie des 3 dernières fiches de salaire**
- Copie du passeport ou de la carte d'identité**
- Copie de votre carte AVS**
- Formulaire « Demande d'établissement d'un PDU1 » dûment complété par vos soins**